

J'ai **17 ans**: je viens tous les jours à l'IME;

J'ai **18 ans** et c'est ma 2ème année de CPI: j'ai 1/2 journée d'autonomie.

Je vais avoir **20 ans** ou j'ai déjà 20 ans: Je viens à l'IME à mi-temps.

SORTIE

Devenir adulte et préparer la sortie

Devenir adulte:

Les accompagnements éducatifs sont orientés vers l'acquisition d'un maximum d'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne (faire le repas, sortir seul, faire les courses, gérer son porte-monnaie...). Des ateliers « vie quotidienne » sont proposés à tous les jeunes. Expression artistique, activités de bien-être, activités culturelles, sportives, manuelles, ludiques sont des offres qui doivent permettre de travailler les notions telles que la citoyenneté, les responsabilités, la prise de décision... Les activités sont tournées vers la découverte du monde extérieur

et l'utilisation des transports en commun est privilégiée chaque fois que possible.

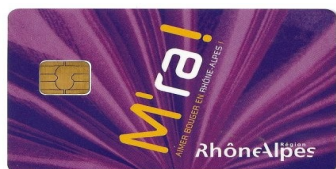
Les temps de classes prennent aussi en compte le projet du cycle en utilisant des supports adaptés aux jeunes adultes. Les apprentissages et le maintien des acquis reposent sur des thèmes liés au statut de « jeune adulte » et les propositions permettent un accès à la culture et au monde extérieur (VSP, « parcours culturel », histoire du cinéma...)

L'accompagnement technique repose sur deux types de propositions: l'atelier de mise en situation au travail (AMEST) et

la mise en stage.

Deux types de stages sont proposés aux jeunes: les stages accompagnés collectifs, et les stages individuels.

Les accompagnements thérapeutiques (offres individuelles et groupales) sont proposés jusqu'à 19 ans. Là aussi, le soutien proposé est sensible à la question de la notion d'adulte. Le travail consiste ensuite à orienter les jeunes et leur famille vers les centres de soins du secteur adulte. Un groupe destiné aux jeunes dans leur 20ème année et aux plus de 20 ans permet d'offrir un espace pour travailler les questions du devenir adulte, de trouver sa place dans la société, la séparation d'avec l'IME, le handicap... Ce groupe de parole repose sur le principe de la libre adhésion et se tient à l'extérieur de l'IME.



Préparer la sortie

Une des missions du CPI est donc de préparer la sortie et de définir l'orientation après l'IME.

L'équipe pluridisciplinaire questionne régulièrement le jeune et sa famille sur leurs souhaits. Le choix de l'orientation finale appartient au jeune et à sa famille et il est validé en réunion de PIA (Projet Individuel d'Accompagnement).

Pour choisir son orientation le jeune et sa famille disposent des outils mis en place par l'équipe. Dans un premier temps, il s'agit de savoir si le jeune va travailler ou non à sa sortie de l'IME. L'AMEST propose d'accompagner les jeunes

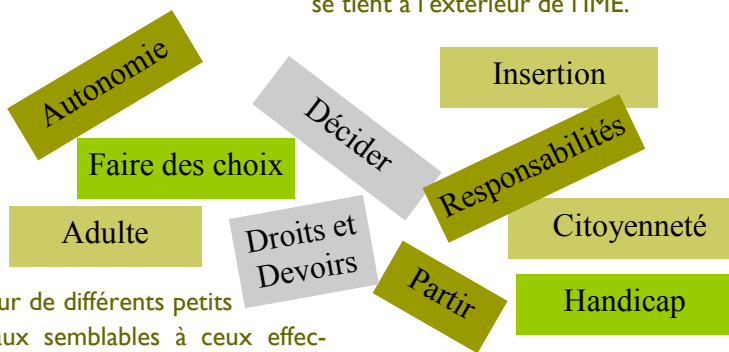
autour de différents petits travaux semblables à ceux effectués en ESAT. Cet atelier permet d'évaluer les jeunes face à des consignes de travail. Ensuite, des stages sont mis en place tout au long de l'année tant en milieu ordinaire qu'en milieu protégé. Ils doivent permettre d'évaluer les possibilités des jeunes grâce aux bilans réalisés en fin de stage.

Ils ne sont plus proposés dès lors qu'une orientation en secteur médico-social est pensée. Les jeunes qui ne travailleront pas, ou pas tout de suite à la sortie de l'IME bénéficient d'un accompagnement tourné vers l'autonomie des gestes de la vie quotidienne.

Chaque année une rencontre avec des structures adultes partenaires permet aux jeunes et à leur famille de penser le projet plus concrètement et de prendre des contacts.

Tout au long de l'année, l'équipe du CPI sensibilise les jeunes aux orientations possibles et reste disponible pour conseiller et éclairer les familles quant aux solutions envisageables après l'IME.

Tout est mis en œuvre pour que la sortie ait lieu avant 20 ans.



ESAT

STAGE

Dossier MDPH

CAJ